



## COMPTE-RENDU DU CTL DU 21 AVRIL 2022

Ce CTL s'est tenu en présentiel à Mulhouse (Salle Cugnot – Cité administrative).

Un seul point était à l'ordre du jour :

### Le **FONDS D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL (FACVT)**

Pour mémoire, il est le 3<sup>e</sup> pan (après la prime exceptionnelle de fin d'année et l'augmentation des volumes de promotion interne) du protocole de "reconnaissance de l'engagement des agents" signé en octobre 2021 avec l'ensemble des OS représentatives de la DGFIP.

Toujours pour mémoire, il s'agit d'un exercice très cadré, dicté par la Centrale. Les fonds proviennent d'une enveloppe de 10 millions d'€ répartis par direction au prorata des effectifs. Mais ne nous y trompons pas ! Cet argent n'est que le produit des économies réalisées depuis plusieurs années sur le dos des agents de la DGFIP et non un cadeau. Et dernière subtilité mais non des moindres... en cas de désaccord, l'enveloppe départementale sera redistribuée vers les autres directions !

Sur la méthode, un sondage auprès de l'ensemble des agents de la direction est venu compléter deux groupes de travail réunissant organisations syndicales et direction ayant pour objectif de donner les orientations de l'utilisation du fonds, ce CTL venant clore et valider les débats.

Nous rappelons que les dotations sous forme de bons d'achats de toute sorte (chèque vacances, tickets de cinéma, paniers alimentaires,...) étaient refusées par la Centrale. De même, ce fonds devait se démarquer des dépenses CHS-CT et autre budget participatif.

La DDFIP 68 s'est vu dotée d'environ 93 000 €. Les dépenses ont été votées ligne par ligne, en précisant que le prévisionnel repose sur les réponses (45 % de participants sur la DDFIP) des agents au questionnaire de la direction.

Après lecture d'une déclaration liminaire (copie jointe), les travaux ont débuté.

22 propositions de dépenses étaient présentées se répartissant autour de 4 thèmes.

### **Amélioration du cadre de vie au travail :**

\* Cours de cuisine : Nous avons voté POUR

\* Séance d'œnologie : Nous avons voté POUR

\* Cours de jardinage : Nous avons voté POUR

\* Décoration murale : Nous avons voté CONTRE

La mise en place s'avère trop compliquée sur le choix des visuels, les emplacements...

\* Installation de murs végétalisés : Nous avons voté CONTRE

Dépense que nous avons jugée très onéreuse (10 000€ pour plus de 500 € du m<sup>2</sup>) pour un résultat mitigé qui ne concerne de surcroît que deux sites dont un incertain puisque relevant d'un choix directionnel.

\* Cours de Yoga : Nous avons voté POUR

\* Séances de méditation : Nous avons voté POUR

\* Aménagement des espaces de convivialité : Nous avons voté POUR

Nous avons tout de même interpellé la direction sur le fait que même si l'action est louable, elle reste clivante puisque l'ensemble des sites ne dispose pas d'espace de convivialité et un nombre encore plus réduit dispose d'espace extérieur.

\* Coussins ergonomiques : Nous nous sommes ABSTENUS

\* Ballons d'assise : Nous avons voté CONTRE

\* Bureaux assis/debout : Nous avons voté POUR

### **Démarche écoresponsable :**

\* Installation de jardin en extérieur/jardinière en intérieur : Nous avons voté POUR

Se pose tout de même la question du suivi et du choix des plantations. Les cités administratives sont exclues des possibilités extérieures puisque dépendantes de la Préfecture qui interdit tout usage "privatif" des espaces communs".

### **Responsabilité sociale de la DGFIP :**

\* Visite de Bercy en bus : Nous avons voté POUR

Le directeur a confirmé que cette sortie, contrairement à toutes les autres activités validées, donnerait lieu à l'accord d'une autorisation d'absence.

\* T-shirt ou dossard floqué : Nous avons voté CONTRE

Projet flou puisque la dépense ne concerne que la prise en charge du t-shirt sans inscription à la course. De plus, aucune précision n'a été apportée quant au choix de la manifestation. Enfin la proposition ne semble concerner qu'un nombre réduit de collègues.

\* Mobilier dans les parties communes pour livres (principe de la boîte à livres) : Nous avons voté POUR

\* Exposition d'œuvres d'art des agents : Nous avons voté POUR

L'exposition donnera lieu à une remise de prix

## **Améliorer le cadre de vie des télétravailleurs/nomades**

Précision faite que le mobilier est à destination du logement des agents demandeurs.

Sans nous opposer aux souhaits des agents, nous avons exprimé notre étonnement puisque nous rappelons que les télétravailleurs signent une convention avec la DDFiP et que les deux parties confirment/s'assurent que de bonnes conditions de travail à domicile sont respectées et suffisantes, d'où nos nombreux votes contre.

\* Bureaux standard : Nous avons voté CONTRE

\* Bureaux de taille réduite : Nous avons voté CONTRE

\* Caissons : Nous avons voté POUR

Nous considérons que ces caissons peuvent être un bon complément pour permettre le stockage différencié des éléments professionnels

\* Lampes de bureau LED : Nous avons voté CONTRE

Nous avons jugé cette dépense trop proche du budget CHS-CT. De plus, de nombreuses lampes ont déjà été achetées et non utilisées pour cause de design, sans compter un recensement aléatoire...

\* Sac à dos : Nous avons voté POUR

Le sac à dos nous apparaît comme un élément indispensable au transport des dossiers et de l'ordinateur, nous avons d'ailleurs demandé à ce qu'il fasse partie de la dotation de base des télétravailleurs.

\* Tapis : Nous avons voté CONTRE

### **Remarques et compléments :**

– Seules les rubriques "décoration murale" et "t-shirt/dossard floqué" n'ont pas été retenues. Le prévisionnel correspondant a été réaffecté aux postes "Yoga" (rajout d'une séance), "coussins ergonomiques" et "bureaux assis/debout".

– Des pointages dans la page fixe seront tolérés pour la participation aux activités.

– Nous avons demandé à ce que certains prestataires soient choisis dans la mesure du possible au centre du département (entre COLMAR et MULHOUSE) pour que le plus grand nombre puisse participer.

– Concernant les bureaux assis/debout, leur montant global viendrait utiliser l'intégralité du fonds alloué. Aussi, la direction a acté qu'une trentaine serait achetée grâce au FACVT, les quelques plus de 160 prévisionnels restant pris sur la dotation générale de fonctionnement (DGF) de la DDFiP.

– Sur les coussins ergonomiques et ballons d'assise, le sujet a donné lieu à une passe d'arme très désagréable de la part du Président qui a un peu tout mélangé et s'est positionné au-delà de son rôle. À l'origine, 50 coussins ont été achetés par le CHS-CT à titre expérimental. Ces coussins arrivés en direction ont été volontairement bloqués par le Directeur qui a été jusqu'à demander à notre assistante de prévention de suspendre ses démarches d'attribution. Bel exemple de respect des instances et de ses collaborateurs !...

De l'aveu même du Président, "si j'étais Président du CHS-CT cela ne se passerait pas comme ça !" Nous ne pouvons qu'apprécier le petit tact à destination du Directeur Régional des Douanes qui assure cette fonction ! Et surtout apprécier le mépris affiché à l'égard du dialogue social... ou alors c'est une frustration de ne pas avoir la casquette de présidence du CHS-CT ?

Nous rappelons que le rôle de l'AP est de faire le lien avec le CHS-CT et non de répondre aux caprices d'un directeur souhaitant se faire de la comm !

Après d'âpres échanges, il a été acté que l'ensemble des agents demandant un coussin se verrait doté. Une partie de la dépense sera supportée par le FACVT, l'autre par la DGF.

Enfin, les ballons d'assise seront payés à hauteur d'un tiers par le FACVT. Nous aurions préféré un test auprès de quelques agents plutôt qu'une généralisation. Il ne faut pas oublier qu'ils viennent en complément des fauteuils et que l'on risque de se retrouver en manque de place dans bon nombre de bureaux.

– À nos remarques sur le télétravail, il nous a été répondu qu'étant entrés de plain-pied dans une nouvelle ère, il fallait un geste fort à destination de ce "nouveau" mode de travail.

– Un nouveau questionnaire de participation/inscription aux actions validées sera adressé à chacun d'entre vous. **Surtout, prenez le temps de le regarder et de vous inscrire !** Un point d'étape sera fait lors d'un prochain CTL.

**Notre analyse**, est d'être très interrogatifs sur l'arrivée de cette manne providentielle de même que sur l'ouverture des dotations générales de fonctionnement. À croire qu'après une période de disette, nous vivons le retour de l'open bar tant décrié... Allez comprendre !

Surtout que, cerise sur le gâteau, le président nous a annoncé que les propositions non retenues seraient financées sur les deniers propres du budget de la direction... Là, on vous avoue qu'on a été sidérés !

Pour autant, nous resterons vigilants à ce que Pierre ne soit pas déshabillé pour habiller Paul et à ce que, comme s'y est engagée la direction, le plus grand nombre de collègues soit satisfait.

Enfin, comme nous nous y attendions, il a été difficile de mobiliser l'ensemble des 5 OS présentes au CTL, difficile également d'arriver à harmoniser nos positions... Dommage car très clairement, certaines dépenses nous semblent en totale opposition avec nos conditions de travail actuelles.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

– Plusieurs OS dont FO-DGFiP sont intervenus sur la problématique, toujours récurrente, des FDD, enfin, surtout de leur mise en paiement... Même si le directeur semble enclin à bouger quelques lignes, la situation est toujours au point mort. Au-delà des forfaits jugés trop bas, le point d'achoppement reste toujours le même entre barème IK standard et IK SNCF, la notion de gain de temps n'étant toujours pas résolu et notre directeur s'arc-boutant sur des principes totalement déconnectés de la réalité alors que d'autres DDFiP ont eu le courage d'accorder plus de souplesse... Mais que voulez-vous ? On est premier de la classe ou pas !

– Les incessantes coupures téléphoniques sur les smartphones de l'administration ont été dénoncées. Il convient de saisir la BLI pour toute problématique rencontrée.

– Les cités administratives ! Vaste sujet ! Alors que l'ensemble des OS est saisi par des collègues inquiets des futurs plans d'implantation dans les deux cités de Mulhouse et Colmar, nous avons rappelé fermement au Président que les OS n'étaient toujours pas destinataires des plans et que pour un dialogue social apaisé, on repassera ! Sans demander de traitement de faveur, nous dénonçons que les plans diffusés aux chefs de service puis aux agents concernés soient toujours au stade du secret défense pour les représentants des personnels. Après une explication laborieuse et maladroite, nous avons enfin obtenu d'en être destinataires...

Nous avons déjà soulevé les problématiques des fontaines à eau, distributeurs de boissons (la future réglementation des cités interdira l'utilisation des bouilloires et autres cafetières) et précisé que l'absence de vestiaires dans les bureaux poserait pas mal de soucis. L'achat de patères sera à l'étude. Il est prévu l'implantation de fontaines à eaux type "bonbonne". Pour ce qui concerne les distributeurs, la réponse est plus floue. Affaire à suivre notamment en ce qui concerne les m<sup>2</sup> retenus par agent !

Prochain CTL le 24 mai prochain (cités administratives, synthèse sur l'accueil des SIP, point sur le protocole "frontaliers" et Saint-Louis).

Vos représentants FO-DGFiP 68 :

Mathilde LANG (titulaire)

Fabien BONISCHO (titulaire)

Corinne ZAMBELLI (suppléante)

Christophe VOGEL (suppléant)